

COMPTE RENDU DE LECTURE

NACRO Issaca, *Plurilinguisme et éducation en Afrique : approche sociolinguistique de la situation en Haute-Volta*¹, Université Paris V - René Descartes. Travail présenté sous la direction d'Alain BENTOLILA, pour le doctorat de IIIème cycle, 279 p., 14 annexes, 1984.

0.1. Ce travail est le premier, à ma connaissance, qui pose les problèmes d'éducation au Burkina sous l'angle sociolinguistique. Or ce type d'approche devrait être le préalable à toute réforme de l'enseignement, à toute réflexion sur l'éducation, qui requiert l'apport de constats faits sur le terrain. D'où l'intérêt que présentent les études monographiques des modèles de compétence. (chapitre III)

0.2. L'auteur envisage un niveau macrosociolinguistique (problématique de la coexistence des codes) puis microsociolinguistique avec l'étude d'un locuteur collectif représenté par le village de Pissa, et de deux locuteurs individuels, Soti, adulte lettré, et un jeune villageois scolarisé, Alidou. Il apporte ensuite des critiques au projet de réforme de l'éducation passant par l'introduction des langues nationales à l'école. Il termine par des propositions en faveur d'un modèle trilingue.

1.1. Après avoir présenté la situation géographique, économique, sociale de la H.V. (BURKINA) - en particulier les migrations de populations, qui ont une incidence dans la question linguistique - on aborde le phénomène du plurilinguisme selon une approche horizontale. I.I. Plurilinguisme signifie d'abord 60 langues parlées au Burkina, selon le schéma classique L1 + L2 véhiculaire (mooré, jula et fulfuldé) assumant des rôles complémentaires. A cette coexistence de plusieurs systèmes linguistiques², se juxtapose la pratique de la langue française. Il s'est créé une situation de diglossie qui a des conséquences désastreuses sur l'équilibre socioéconomique et politique. Les solutions préconisées militent en faveur d'une action sur le statut et les fonctions des langues nationales, seuls véhicules de communication et pourtant obstacles aux secteurs d'activités de développement.

1.2. La critique que nous adressons à ce tableau macrosociolinguistique est qu'il recourt à une schématisation des cas de figures envisageables à partir de considérations générales, du genre : plus il y a émiettement ethnique, plus se développe une situation de bilinguisme (cas de l'Ouest, avec l'utilisation du jula véhiculaire). La référence à l'Atlas linguistique n'est d'ailleurs pas une assurance car il ne rend compte ni de la réalité des langues incluses dans le bilinguisme mentionné, ni de l'opposition ville/campagne. Enfin la notion même de plurilinguisme fait-elle intervenir la connaissance du français ? Il est vrai que l'auteur précise que ce tableau n'est qu'une "première ébauche à parfaire" - par des enquêtes plus sérieuses que celles qui ont présidé au projet de l'Atlas.

2. L'approche verticale examine les rapports d'ordre conflictuel entre les langues (essentiellement le rapport ambigu au français) et la place des véhiculaires.

2.1. On assiste à un processus de développement inégal des langues nationales, les véhiculaires jouissant d'un statut spécial qui les met à l'abri de la dévalorisation qui frappe les autres, confinées dans le "folklore" et "entachées d'ethnisme". Citons cette remarque d'actualité : *"ce sont les langues du devoir. En effet, leurs locuteurs exclusifs ne participent pas pleinement à la vie politique du pays, politiquement donc, ils ne parlent pas, ils sont parlés par l'intermédiaire de l'élite francisée qui les représente."* Et pourtant la faiblesse de l'impact du français se mesure à travers le taux de scolarisation dans le pays...

2.2. Là prend place une discussion sur les chances des langues nationales de devenir officielles. NACRO montre qu'en devenant véhicule d'enseignement, les langues à statut véhiculaire (mooré, jula, fulfuldé) risquent de jouer un rôle vertical de superposition, au lieu d'intervenir de manière complémentaire dans un bilinguisme harmonieux. L'introduction des trois langues dans le système éducatif peut provoquer une situation de domination, et, en se livrant à la prospective, on peut envisager *"que des rapports de quasi-diglossie naissent entre les langues nationales d'enseignement."*

2.3. En tout état de cause, le maintien du français apparaît comme *"un mal nécessaire qui n'a pas que des inconvénients."*

Fondée sur l'histoire, l'analyse de la situation de diglossie burkinabè s'éclaire par la compréhension de la logique coloniale : valorisation de la culture importée au détriment des cultures dominées. L'inégalité de développement des langues se traduit par

- le prestige accordé à la langue française, qui confère le pouvoir économique et politique,
- le délabrement économique des analphabètes non francophones, assorti d'"*auto-odi*".

Le rôle de l'école est celui d'un instrument de reproduction des antagonismes sociaux chez les enfants, qui deviennent des "exilés culturels". A noter que la diglossie s'accompagne de digraphie lorsque les enfants sont alphabétisés en langue nationale. Pour clore ce chapitre sur le rapport de force entre le français et les langues nationales, l'auteur se livre à un "essai d'étude comparative" de la situation du Burkina avec d'autres cas de conflits linguistiques. Au delà du caractère gratuit de ce jeu de rapprochement, se révèle la tentative de prévoir ce qui se passera, en direction soit de la "normalisation", avec changement de pouvoir, soit de la "substitution", avec acculturation.

3. Dans la partie qui traite du statut et des fonctions du français - II.2.2. - nous avons regretté :

- que notre nom soit cité (avec une erreur sur la fonction exercée) sans que l'auteur ait cru bon de nous contacter pour des informations plus récentes.

- que l'on se contente de généralités, même si l'étude "*se préoccupe plus de rapports interlinguistiques que de fournir un travail tendant à l'appréhension des différentes variétés intralinguistiques*".

- que les caractéristiques du français utilisé au Burkina soient illustrées par l'étude "ivoirienne" de L. DUPONCHEL (et non DUPONCEL comme l'auteur s'obstine à l'écrire, même dans la bibliographie). Les travaux de J.L. HATTIGER paraissent ignorés, ainsi que ceux de G. MANESSY et de l'équipe de l'IDERIC de Nice, pourtant mentionnés dans le *Bulletin de l'OFCAN* qu'anime S. LAFAGE depuis 1980 - et que l'auteur devrait connaître.

- que par un souci didactique louable, l'auteur ait proposé une analyse "linguistique" d'énoncés en "français de Moussa" illustrant le registre importé par les immigrés de retour. Cette démonstration est, de l'aveu même de NACRO, "maladroite" et aussi peu convaincante que l'analyse d'énoncés qualifiés, à tort, de sabir. La tentative d'utiliser des modèles extérieurs au champ d'étude sans avoir de solides raisons d'établir la comparaison, montre que, faute d'outils adéquats, on sombre dans l'approximation, ce qui n'enrichit pas le propos.

4. L'analyse globale de la situation burkinabè est affinée par la présentation de quelques exemples de pratiques langagières.

4.1. La monographie du village de Pissa (région de Léo) offre une description de la prise de parole sous l'arbre à palabres, au marché, sur le terrain de foot, etc. Elle conclut à l'insécurité qui pèse sur la pratique des langues locales dans un contexte où la légitimité appartient au français pour toutes les décisions ou les rapports à l'autorité.

4.2. Les études de journées langagières de Soti, qui parle le mooré, le jula et le français, outre sa langue maternelle, le furi, et du jeune Alidou, encore à l'école, sont très pertinentes. Chez l'adulte, inséré dans le milieu rural et urbain par son travail, l'auteur constate une "acculturation réussie sous le contrôle du français". L'enfant, au contraire, vit quotidiennement la discontinuité entre l'école en français et son milieu fura, sans que le français lui offre la possibilité de verbaliser son expérience.

4.3. Si l'analyse sociolinguistique nous a paru fructueuse dans ce chapitre exemplaire, nous n'en formulons pas moins des critiques sur l'information linguistique de l'auteur. Les éléments qu'il donne p. 138 sur les caractères linguistiques du furi ou sur l'évaluation de la distance entre les dialectes apparentés sont très rudimentaires. Il nous semble pourtant qu'on ne saurait

mener à bien une entreprise sociolinguistique sans maîtriser l'analyse linguistique à ses différents niveaux phonologique, morphologique et syntaxique.

5. Face aux réalités de la pratique langagière mise en évidence par ces modèles de compétence, on peut mesurer les conséquences négatives de l'école monolingue. Marqué par la confrontation linguistique et culturelle, le processus de socialisation des enfants passés par l'école se fait au détriment de la langue maternelle.

5.1. Glottopolitique : partant de l'idée que le système éducatif est inadapté aux réalités burkinabè, la réforme a néanmoins fait "une erreur pédagogique" en ne respectant pas les "grandes tendances de la pratique langagière réelle". NACRO passe en revue tout le système actuel, du préscolaire à l'université, en montrant la déperdition humaine et financière de l'opération.

D'autre part la réforme se solde par un échec dû à son "incohérence" (sociolinguistique, pédagogique, sociale, politique).

5.2. C'est donc un modèle trilingue (L1 + L2 véhiculaire + français) qui est imposé par la nécessité :

- socioéducative (lutte contre l'analphabétisme)
- pédagogique
- culturelle (défense du patrimoine)
- politico-économique

La planification du statut des langues est un impératif à satisfaire. L'usage de la langue française s'avère nécessaire pour l'ouverture du pays vers l'extérieur, mais doit servir l'idéal du combat culturel pour la promotion des langues nationales.

6. *"La meilleure conclusion que nous pouvons tirer de ce travail est de dire, comme nous l'a d'ailleurs fait remarquer Denise FRANÇOIS, qu'il y a plusieurs thèses dans cette thèse."*, écrit NACRO lui-même p. 264.

Je ne suis pas sûre que ce soit un compliment. Faire flèche de tout bois (journaux, cours, rapports), ce qui dispense d'une connaissance des faits en profondeur, relève plus de l'opportunisme que de la recherche ; quant à la teinture de linguistique, elle ne résiste guère à une lecture un peu attentive.

Malgré ces réserves, reconnaissons le mérite de ce travail qui défriche le terrain sociolinguistique au Burkina et ouvre la voie à d'autres études, circonscrites au cadre d'une région ou d'une préfecture, où il serait indiqué d'orienter des étudiants de linguistique. Ce serait faire oeuvre utile

que d'attaquer un domaine qui constitue "un enjeu pour l'avenir de la société voltaïque (burkinabè)".

Gisèle PRIGNITZ

NOTES

1. La Haute-Volta est devenue le Burkina Faso le 4 août 1984.
2. Au passage, nous avons relevé une méthode d'exposé de la typologie linguistique plutôt sommaire (pp. 42-43).